BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

OCTOBRE 2025 N°12

LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'année touche à sa fin, il me tient à cœur de vous adresser quelques mots au nom de l'équipe municipale.
2025 a été une année riche en projets et en défis pour notre commune. Grâce à votre engagement et à la mobilisation de chacun, nous avons pu concrétiser plusieurs initiatives importantes :
rénovation de la cour de l'école, création d'un espace de stockage, création d'un chemin piétonnier route de Gabaston, voirie, nettoyage des routes communales…
La rentrée scolaire s'est déroulée normalement avec un effectif constant de 65 enfants renouvelé grâce aux nombreuses familles qui ont choisi notre commune pour construire en 2024 et 2025.
Notre priorité reste la qualité de vie de tous. C'est pourquoi nous poursuivrons nos efforts pour améliorer les services de proximité, soutenir la vie associative et renforcer notre action en faveur de l'environnement et du vivre-ensemble.
Nous arrivons maintenant à une étape importante : l'année 2026 sera celle des élections municipales. Ce rendez-vous démocratique représente un moment de choix mais aussi de réflexion collective sur l'avenir que nous voulons construire ensemble. Je vous invite à y participer activement, en exerçant votre droit de vote, car chaque voix compte pour faire entendre les attentes et les aspirations de notre communauté.
Dans l'année à venir, nous continuerons à œuvrer pour que notre commune soit toujours plus solidaire, durable et dynamique. Plusieurs projets d'envergure sont en préparation, notamment la modernisation des infrastructures, l'amélioration de la sécurité, le soutien aux associations, la rénovation énergétique des bâtiments.
Je tiens également à souligner l'importance du dialogue et de la concertation. Nous serons à vos côtés pour vous écouter, répondre à vos préoccupations et ajuster nos actions en fonction de vos besoins.
Je tiens à remercier chaleureusement tous les agents municipaux, les bénévoles, les associations et chaque citoyen qui, par leur implication, font vivre notre commune au quotidien.
Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente fin d'année et une belle rentrée citoyenne. Continuons, ensemble, à faire de notre commune un lieu solidaire, dynamique et accueillant.
Bien cordialement,

Le Maire
Jean-Louis DUCOUSSO

Commune de SAINT-JAMMES Pyrénées-Atlantiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

MARDI : 9H30-12H30 / 13H-18H
MERCREDI : 9H30-12H30 / 13H-17H

ACTIVITÉS NOUVELLES MAISON POUR TOUS

- **STEP LIA (AÉROBIC) :**
  LUNDI 18H30-20H
- **CLUB HAPPY SILVER :**
  les 2nd et 4ème JEUDI 15H-17H

SOMMAIRE

- Le mot du maire.....p 1
- Vie communale.....p 2 à p 6
- Urbanisme.....p 7
- Activités à venir.....p 8
- Rentrée des associations.....p 9
- Vie scolaire.....p 10 à p 11
- Election municipale.....p 12 à 13
- Budget.....p 14 à 16
- Trucs et astuces.....p 17 à 18

VIE COMMUNALE

INAUGURATION DE L'ÉCOLE ET DU LOCAL DE STOCKAGE

Inauguration a eu lieu le 4 avril par Monsieur le maire Jean-Louis DUCOUSSO en présence du secrétaire général de la préfecture, du député Jean Paul MATTEI et du conseiller départemental Thierry CARRERE.

LA CHASSE AUX OEUFS

Les cloches sont passées le dimanche 20 avril sur notre village, les enfants, âgés de 2 à 11 ans, ont participé à la chasse aux œufs.
Parents et enfants ont partagé un apéritif lors de la remise des chocolats.

VIE COMMUNALE

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 08 MAI

Une quarantaine de personnes se sont réunies ce 08 mai pour assister aux dépôts de gerbes des anciens combattants et des conscrits. Les enfants de l'école ont chanté la Marseillaise. La cérémonie s'est cloturée par un vin d'honneur

VIDE GRENIER DE L'APE LE 18 MAI

Succès de la manifestation de l'APE avec de nombreux exposants.

VIE COMMUNALE

CONCERT BEARNAIS DU 24 MAI

Le groupe béarnais des Hardidets s'est produit à la maison pour tous avec un répertoire de chansons locales qui a ravi le public présent;

REPAS COMMUNAL
11 JUILLET 2025

Cette année, le Maire Jean-Louis DUCOUSSO et son conseil municipal ont convié les Saint-Jammois au traditionnel repas communal à la salle polyvalente, pour une rencontre sympathique qui constitue une occasion de se retrouver et d'échanger avec les habitants.
Le repas a été très apprécié par les 200 convives .
A l'apéritif, Monsieur le Maire a pris la parole pour rappeler les projets en cours dans la commune.

VIE COMMUNALE

LA COMMUNE EN IMAGE

Grand prix de bolides électriques dans la salle polyvalente

Nous avons accueilli dans notre Salle Polyvalente une association d'Anos qui organise une course de voitures miniatures électriques.

CHEMINS PIÉTONNIERS

La mairie améliore les **chemins piétonniers :**

1ère phase de chemin piétonnier de la mairie vers le chemin des Listres.
2ème phase à réaliser en 2026 route de Vic, afin de relier le chemin des Listres aux chemins cendrés de Gabaston.

En même temps le terre plein devant l'école a été supprimé pour permettre aux véhicules de l'Arimoc de descendre les fauteuils des écoliers en situation de handicap.

L'EPAREUSE

La commune a mandaté une entreprise d'épareuse pour dégager les bords des chemins de Doumenjou et de ceux de la route de la Hagède.

DIVAGATION CHIENS

En tant que propriétaire d'un animal, vous êtes responsable des dommages qu'il peut causer qu'il soit sous votre garde ou qu'il se soit égaré ou échappé.
Il est interdit de laisser divaguer votre animal.

Un chien est considéré comme divaguant s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- Il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable de plus de 100 mètres
- Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une chasse et si son propriétaire démontre qu'il a tout entrepris pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de la chasse.
- Le fait de laisser divaguer un chien peut être puni d'une amende de 150 €.
- Le tribunal peut décider, en plus, de confier définitivement l'animal à une fondation ou une association de protection animale.

VIE COMMUNALE

PERSONNEL COMMUNAL

Laurent, l'agent communal chargé des espaces verts, est absent pour raisons médicales, jusqu'à la fin de l'année. Son état de santé s'améliore favorablement, il devrait pouvoir reprendre une activité en début d'année.
Merci aux propriétaires qui ont assuré la tonte devant leur clôture. Si vous rencontrez des éléments à signaler dans ce domaine, nous vous remercions de contacter la mairie au **05.59.68.36.90**.

Claire PHILIPON, stagiaire de la formation continue au métier de secrétaire générale de mairie, est présente à la mairie, les lundis, mardis et mercredis du 23 septembre 2025 au 15 mai 2026, en binôme avec Madame Anne LABORDE-LAULHE, secrétaire de mairie en poste,

RÉSERVATION ET LOCATION DE SALLES Maison pour tous / Salle Polyvalente / Salle des associations

Pour organiser et fêter un événement, nous vous invitons à contacter la mairie au **05.59.68.36.90**, afin de vérifier la disponibilité de location et d'établir, le cas échéant, une convention à cet effet.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

- **mardi 9h30-12h30 / 13h-18**

mercredi 9h30-12h30 / 13h-17h

Pour information, les tarifs appliqués sont :

- Habitant de Saint-Jammes : **100€**
- Personne extérieur à la commune : **250€**
- Location à l'heure : **20€**

ADMINISTRÉS ET CITOYENS

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Marceau LEMBEYE-HIGUÉ né le 8 août 2025
lot patte d'oie

MARIAGE

Benjamin DUCOUSSO
et Céline BENITO le 25 juillet 2025

DÉCES

Guy André DARRÉ le 10 avril 2025

Gilberte, Adèle MIEYAÀ
Epouse SOMMACAL le 11 avril 2025

URBANISME

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vous êtes propriétaire, vous souhaitez construire, réaliser une extension ou modifier l'aspect extérieur de votre construction : vous êtes soumis à des démarches et devez obtenir les autorisations d'urbanisme nécessaires avant d'entamer les travaux.
Vous pouvez remplir une demande adaptée à votre projet, en ligne sur le site ci-dessous :

https://sve.sirap.fr

Elle sera transmise automatiquement à la mairie pour traitement

- Créez votre compte
- Choisissez la commune sur laquelle se situe votre projet
- Choisissez votre demande d'autorisation grâce à l'assistant en ligne
- Remplissez votre demande
- Ajoutez les pièces constitutives
- Déposez automatiquement votre demande à la mairie
- Suivez l'évolution de votre demande
- N'hésitez pas à faire appel au secrétariat de mairie pour obtenir les renseignements nécessaires si besoin

TERRAINS CONSTRUCTIBLES À VENDRE

- 1 terrain de 2500 m², route de GARLIN
- 2 terrains de 1200 m², lot. de la Patte d'Oie

PLAN LOCAL URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal continue d'être élaboré avec la communauté des communes Nord Est-Béarn (CCNEB) à laquelle la commune de Saint-Jammes est intégrée.
Les élus poursuivent les échanges afin de définir un Projet d'Aménagement et de Développement Durable.
Les orientations de ce projet sont traduites dans un règlement graphique avec le classement des parcelles en constructible, agricole ou naturelle.
Les élus de la commune chargés du PLUI sont amenés à définir de nouvelles zones constructibles, réduites de 50% par rapport à l'ancienne carte communale.
Son approbation est repoussée à fin 2026.

ACHAT TERRAIN

La commune a acheté à la succession GARRIGOU un terrain d'une superficie de 1.5 ha, dont la moitié est actuellement constructible, pour la somme de 30 000 euros.
Ce terrain constituera une réserve foncière pour la commune pour d'éventuels projets dans les années futures.

RAPPEL : OBLIGATION DE LA TAILLE DES HAIES DONNANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les administrés doivent entretenir les espaces verts qui débordent sur la voie publique (routes, trottoirs, sentiers et chemins ruraux). Chaque habitant se doit de couper sa haie, ses arbres, ses arbustes qui empiètent sur la voie publique. En cas de non respect de cette obligation la mairie mandatera une épareuse au frais du propriétaire concerné.

ACTIVITÉS A VENIR

COURS D'ANGLAIS

Ouvert à tous, 2 groupes :

- un débutant
- un confirmé

le mercredi de 17h à 19h à la salle des associations
Christian LASSUS 06 84 95 95 39

ATELIER MEMOIRE

ASEPT
Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires

Les ateliers **Bien-Etre Santé**, dispensés par l'ASEPT pour les plus de 55 ans ont repris à la salle polyvalente de Saint-Jammes.

Mémoire :
10 séances pour stimuler votre mémoire et votre concentration.
Atelier le jeudi matin de 10h à 12h30 depuis le 02 octobre 2025.
Les inscriptions sont obligatoires et à effectuer auprès de la mairie au 05.59.68.36.90.

OCTOBRE ROSE

Samedi 18 Octobre2025
Saint-Jammes

MARCHE ROSE
En soutiencontrelecancerdusein

Départ devant la Maison pour Tous à Saint Jammes

9h Parcours de 10KM

10h Parcours de 5KM

11h30 Pot de convivialité offert par la Mairie

Pas de préinscription requise

Participation libre au profit de la ligue contre le Cancer

VENEZ EN ROSE!

Ouvert à tous
VENEZ NOMBREUX

LES PANIERS DE SAINT-JAMMES

Les paniers de Saint-Jammes proposent chaque mois des produits de producteurs locaux.
Vous pouvez commander vos produits auprès de vos producteurs locaux, directement en ligne, au plus tard les mardis qui précèdent la livraison, à l'adresse suivante:
http://tinyurl.com/paniers-saint-jammes

Les livraisons ont lieu le 1er vendredi de chaque mois de 18 h à 19 h à la salle polyvalente.
Voici la liste des prochains paniers :

- **le 7 novembre**
- **le 12 décembre : marché de noël des producteurs**

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE 1918 LUNDI 11 NOVEMBRE 2025

A 12h, Place de la Mairie
La cérémonie du lundi 11 novembre sera suivie d'un vin d'honneur et du repas des anciens combattants.

NOËL VENDREDI 12 DECEMBRE 2025

Marché de Noël des producteurs
Salle Polyvalente 17h-19h30

Marché de Noël de l'école
Salle Polyvalente 18h-20h

RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

CLUB HAPPY SILVER (CLUB DES AÎNÉS)

Le club HAPPY SILVER se réunit les 2ème et 4ème jeudi du mois de 15h à 17h à la Maison Pour Tous.
Présidentes : Danielle CAVAILLE et Sylvie LEBLANC
Secrétaire : Frédérique PELLETAN
Trésorière : Catherine DUCOUSSO

Le 12 juin 1ère sortie du club HAPPY SILVER! Découverte du beau jardin de Mr Nart à Saint-Jammes suivi d'un goûter.

Le 25 septembre seconde sortie du club HAPPY SILVER au moulin de Sedzère.

Réunion d'octobre avec dégustation de châtaignes cuites au feu de bois

PHOTO CLUB SAINT JAMMOIS

L'atelier photo a lieu un lundi sur deux à la salle des associations.
L'objectif principal du Photo Club Saint Jammois, dans une ambiance à la fois amicale et sérieuse, est de permettre à chacun de connaître et d'utiliser les nombreuses possibilités de son propre matériel et d'enrichir ses compétences de photographe amateur.
photoclubsaintjammois@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-JAMMES

assaintjammes@gmail.com

Activités de plein air 2025-2026 :

- **VTT loisirs :** dimanche matin 9h,
  Michel JEAN 06 70 83 97 18
- **Pétanque** : mardi et vendredi 20h45
  Thierry TERRAL 06 70 04 35 84
- **Marche** : lundi 9h30,
  mercredi et samedi matin 9h
  Virginie FAMBON 06 75 94 44 19
- **Tennis adulte** : vendredi 18h-20h
  Tennis enfants : samedi 10h-12h
  Christian LASSUS 06 84 95 95 39

Activités en salle 2025-2026 :

- **Gymnastique / Yoga**
  Lundi 18h30-20h : Step-LIA
  Mardi 18h-19h : Stretching
  Mercredi 19h15-20h30 : Yoga
  Jeudi 17h-18h : Gym séniors
  Jeudi 18h-19h : Gym Tonic
  Vendredi 9h00-10h15 : Yoga
  Catherine DUCOUSSO 06 88 49 13 31
- **Badminton :** lundi et mercredi 18h00
  Daniel DUCHER 06 82 27 48 20

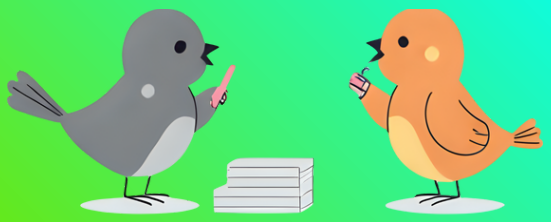

VIE SCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée 2025-26 s'est déroulée avec succès et surtout c'est une rentrée encourageante en terme d'effectif et donc d'avenir pour notre école.
65 écoliers ont fait leur rentrée.
Maternelles - classe de Mme Besnard (directrice)
25 élèves
Cycle 2- classe de Mme Larmendieu 20 élèves
Cycle 3 - classe de Mme Castet 19 élèves
Et les 5 élèves de la classe Arc En Ciel (ARIMOC) avec Mme Moreau.

Notre école accueille les enfants sur 4 jours avec un système de garderie le matin et le soir et un service de cantine le midi. La restauration est proposée par une société extérieure. Les repas sont facturés 4.20 euros.

Notre école, à taille humaine, est très dynamique, grâce à son personnel éducatif et ses accompagnants, et de nombreuses activités éducatives sont proposées aux enfants.

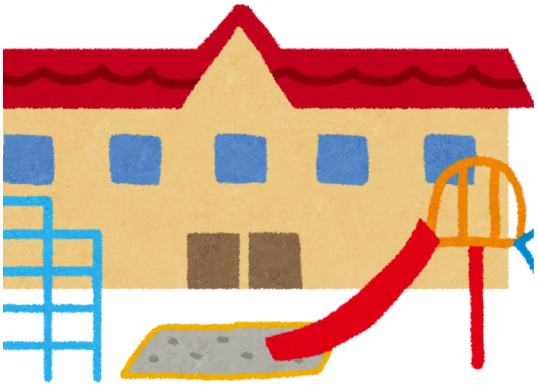

SOIREE HALOWEEN DE L'APE 17 OCTOBRE 2025

FÊTE DE L'ECOLE

Elle aura lieu le
vendredi 26 juin 2026

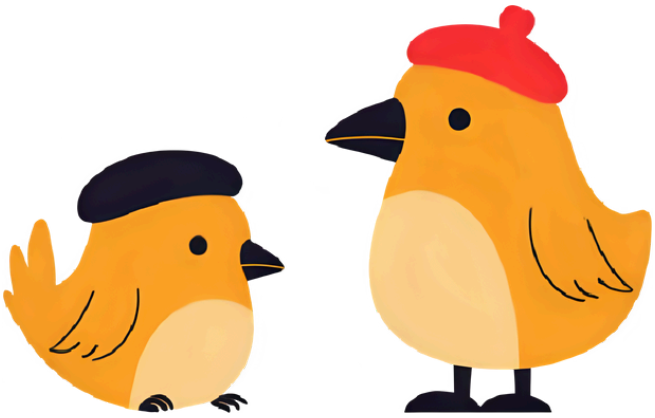

E si un dia, lo biarnés e tornava enas carrèras e enas maisons de Sent Jacme (prononciar Sén-Yàmmẹ) ?
Longtemps mespresada, dab l'interdiccion tà tota ua generacion de la parlar a l'escòla, au risc d'estar castigat dab violéncia, la lenga nosta que torna mei anar mei en classa. E si calandretas e classas bilingas e son vedederas drin pertot en Biarn, que i a tanben escòlas on los eslhèves e son iniciats a l'occitan dens la soa fòrma gascona.

Qu'ei lo cas a Sent Jacme : despuish mei de vint ans, un professor caminaire (itinérant) qu'ei cargat de har classa, en lenga.

E aquesta annada, qu'ei lo Bertrand Pémoulié de qui balha cors, de la mairau au CM2. Que parlam aquiu d'ensenhament ahortit (enseignement renforcé), qu'ei a díser qu'ua mieja jornada per classa, cada setmana, los cors deu programa que's hèn en biarnés.

Tot qu'ei hèit entà perméter a cadua e cadun d'avançar com ac pòt, dab, tà tribalhar a casa dab los pairs, ua traça escriuta, en occitan e en francés.

Un bon mejan de miar drin de lenga a casa, e de, dilhèu interessar o tornar interessar tanben los pairs e dilhèu gran pairs ad aquesta transmission d'un parlar de qui a balhat mots au francés. Com "abelha" vadut "abeille", o "amor" (shens l'occitan, que's diseré segurament "ameur" e pas "amour").

Aquera lenga n'ei pas morta. Que deu e que pòt contunhar de víver. Pr'amor, si quauquas "elitas" e pensan que las lengas regionaus e son un instrument de division, e un fren au bon aprentissatge deu francés o de l'anglés, mantuns estudis qu'an provat lo contrari. Apréner ua dusau lenga aus mainatges qu'ei hèra bon tau cervèth , e enter autes tà apréner navèras lengas enqüèra, mei tard.

Si la lenga vos interessa, que podetz trobar atrunas (outils) suus sites pernoste.com e locongres.org, e contenguts audiovisuaus dab Òc télé (octele.com) e Ràdio País (radiopais.fr e sus 89.8FM).

A Saint-Jammes on peut parler béarnais à l'école
A Sent-Jacme, que's pòt parlar biarnés a l'escòla!

Et si un jour, le béarnais revenait dans les rues et les maisons de Saint-Jammes ?
Longtemps méprisée, avec l'interdiction pour toute une génération de la parler à l'école, au risque d'être violement puni, la lenga nosta revient de plus en plus en classe.
Et si des Calandretas (écoles bilingues) et des classes bilingues sont visibles un peu partout en Béarn, il y a aussi des écoles où les élèves sont initiés à l'occitan, dans sa forme gasconne.

C'est le cas à Saint-Jammes : depuis plus de vingt ans, un professeur itinérant, caminaire, est chargé de faire classe, en langue.

Et cette année, c'est Bertrand Pémoulié qui donne des cours, de la maternelle au CM2. Nous parlons ici d'ensenhament ahortit, l'enseignement renforcé. C'est-à-dire qu'une demi-journée par classe, chaque semaine, les cours du programme scolaire se font en béarnais.

Tout est fait afin de permettre à chacune et chacun d'avancer comme elle/il le peut, avec, pour travailler à la maison avec les parents, une trace écrite, en occitan et en français.

Un bon moyen d'emmener un peu de langue à la maison, et de peut-être intéresser ou réintéresser aussi les parents et peut-être grands-parents, à la transmission d'un parler qui a donné des mots au francés. Comme "abelha", devenu "abeille", o "amor" devenu "amour" (sans l'occitan, ce mot se dirait probablement "ameur").

Cette langue n'est pas morte. Elle peut et doit continuer de vivre. Car, si quelques "élites" pensent que les langues régionales sont un instrument de division, et un frein au bon apprentissage du français ou de l'anglais, plusieurs études ont prouvé le contraire. Apprendre une deuxième langue aux enfants est bon pour le cerveau, et entre autres pour apprendre de nouvelles langues encore, plus tard.

Si la langue vous intéresse, vous pouvez trouver quelques outils de traduction, dictionnaire et autres, sur les sites pernoste.com et locongres.org, et des contenus audiovisuels avec Òc télé (octele.com) et Ràdio País (radiopais.fr et à la radio, 89.8FM en Béarn).

SPECIAL ELECTION MUNICIPALE
DU 15 ET 22 MARS 2026

POUR VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION

Ce service vous permet de :

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- connaître l'adresse de votre bureau de vote
- connaître votre numéro national d'électeur
- savoir si vous avez des procurations en cours
- télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales

Comment vérifier son inscription sur les listes électorales ?
A l'aide de ce téléservice : **Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote** :
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788

POUR VOTER INSCRIVEZ VOUS

Pour **demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune**, vous devez :

- soit y habiter ou y résider,
- soit être un de ses contribuables,
- soit être le gérant ou l'associé d'une entreprise située dans cette commune.
-

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à **transmettre plusieurs document**s :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile, votre taxe foncière, votre taxe d'habitation pour la résidence secondaire).

Grâce au **téléservice "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales"**, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.
https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune **en vous rendant à la mairie**.

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS POUR 2026

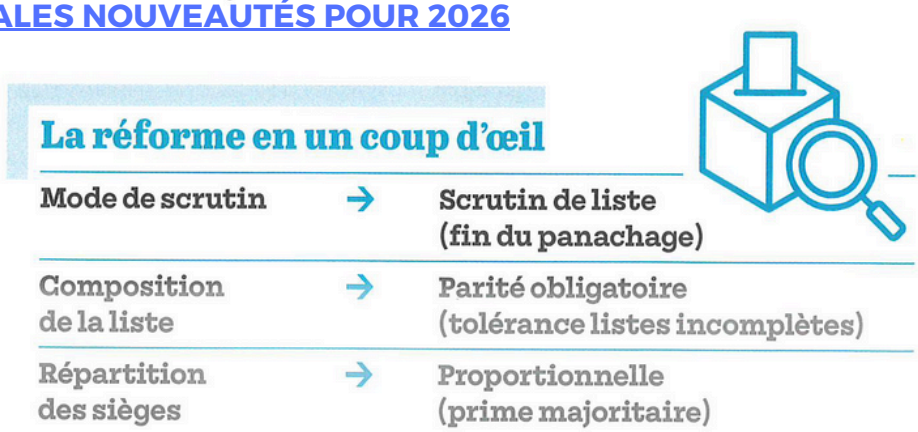

La réforme en un coup d'œil

Mode de scrutin	→	Scrutin de liste (fin du panachage)
Composition de la liste	→	Parité obligatoire (tolérance listes incomplètes)
Répartition des sièges	→	Proportionnelle (prime majoritaire)

LE SCRUTIN DE LISTE (FIN DU PANACHAGE)

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs **voteront pour des listes sans possibilité de panachage** (listes bloquées).
Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

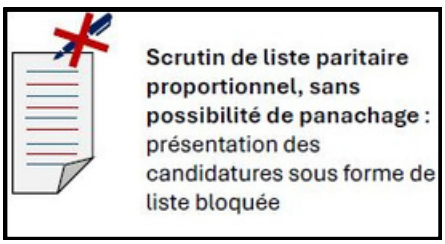

SPECIAL ELECTION MUNICIPALE
DU 15 ET 22 MARS 2026

PARITÉ OBLIGATOIRE (TOLÉRANCE LISTES INCOMPLÈTES

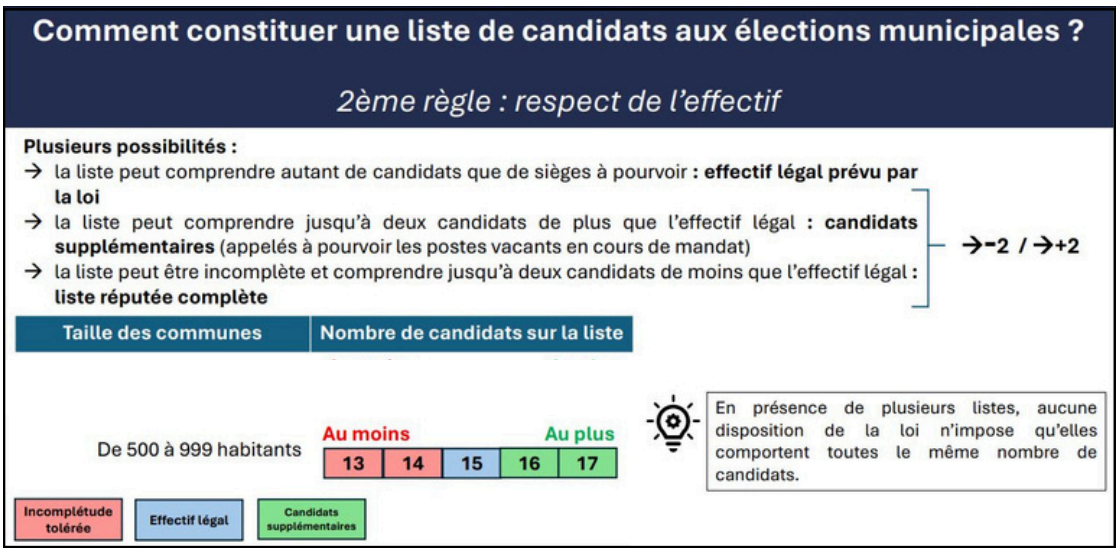

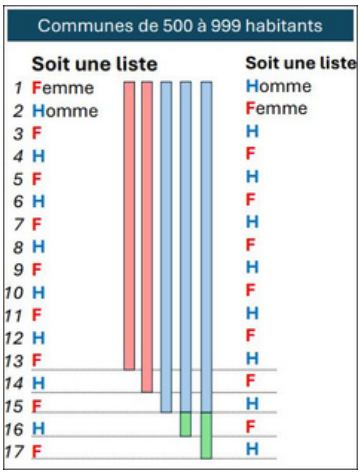

PROPORTIONNELLE AVEC PRIME MAJORITAIRE

1er tour : Si une liste obtient plus de 50% des voix dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié du nombre de sièges arrondi à l'entier supérieur. Les siège restants sont réparties entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, à la proportionnelle à la plus forte moyenne. Dans ce cas Il n'u a pas de 2 nd tour.

2nd tour : Si aucune liste n'a obtenu 50% ou plus des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour, où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins IO% des suffrages exprimés au premier tour.
Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondi à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.

Prenons exemple d'une commune fictive de 300 habitants avec le résultat suivant :
Nombre de sièges : 11 / Inscrits : 250 / Suffrages exprimés : 196 / Majorité absolue : 98
Liste A : 110 voix (56%) / Liste B : 80 voix (41%) / Liste C : 6 voix (3%)

La liste A a obtenu la majorité absolue, elle obtient ainsi la prime majoritaire : la moitié des sièges (5,5), soit 6 sièges. Il reste 5 sièges à répartir entre les deux listes qui ont recueillis plus de 5% des suffrages, selon la règle de la proportionnelle à la plus forte moyenne. Il convient de calculer le quotient électoral qui est la somme des suffrages exprimés moins les voix obtenues par les listes ayant fait moins de 5%, divisé par le nombre de sièges restant à pourvoir.

- Soit ici un quotient électoral = (196-6)/5=38 et la répartition des sièges suivante :
  Liste A : 110 /38 = 2,89 soit 2 sièges (arrondi à l'entier inférieur)
  Liste B : 80/38 = 2,10 soit 2 sièges (arrondi à l'entier inférieur)
- Il reste un siège à pourvoir selon la règle de la plus forte moyenne. On divise le nombre de suffrages obtenus par le nombre de sièges déjà obtenus à la proportionnelle + le siège fictif :
  Liste A : 110/(2+1) = 36,6 / Liste B : 80/(2+1) = 26,6
  La liste A obtient le dernier siège.
- **RÉSULTAT** : Liste A : 9 sièges. Liste B : 2 sièges.

BUDGET PRIMITIF 2025

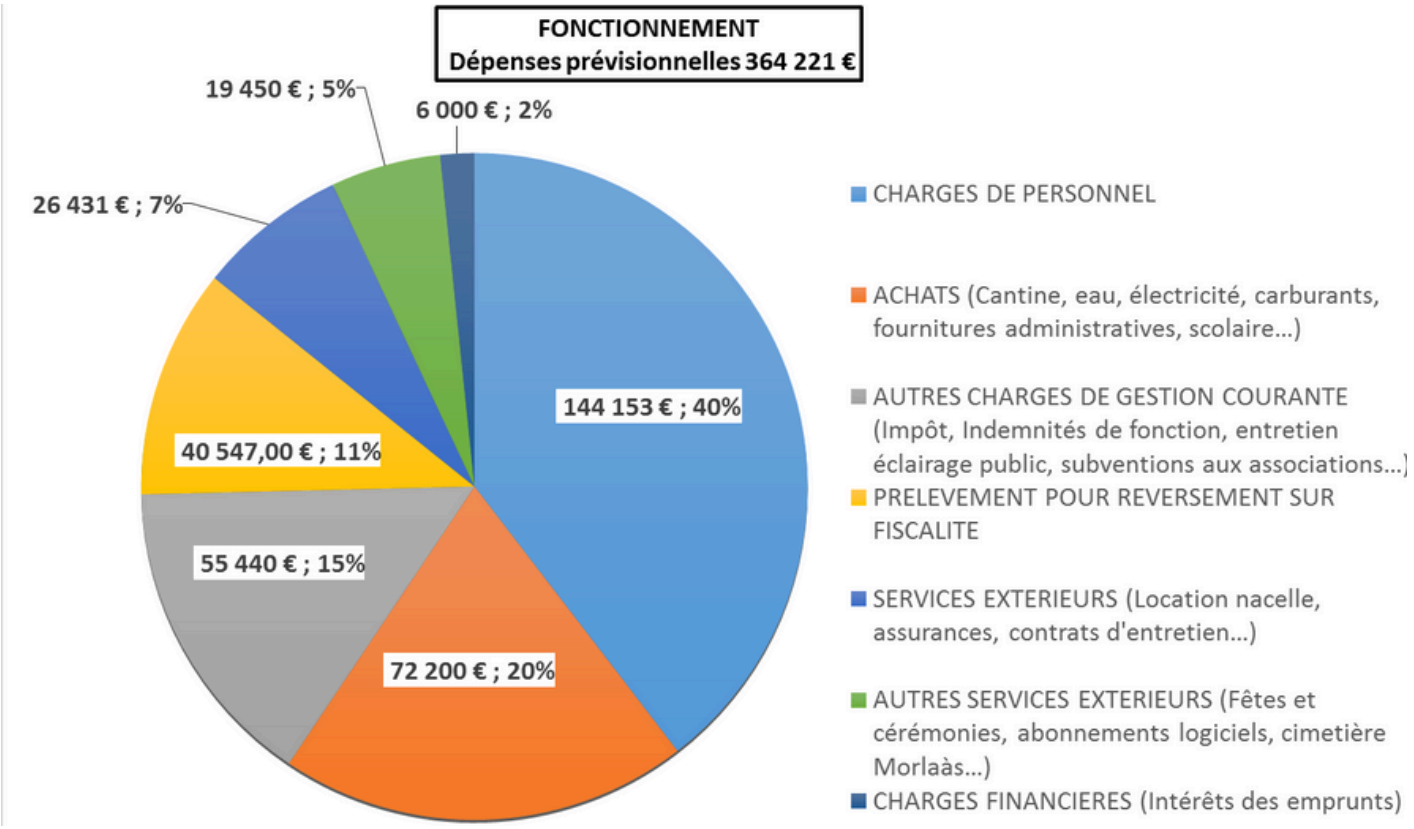

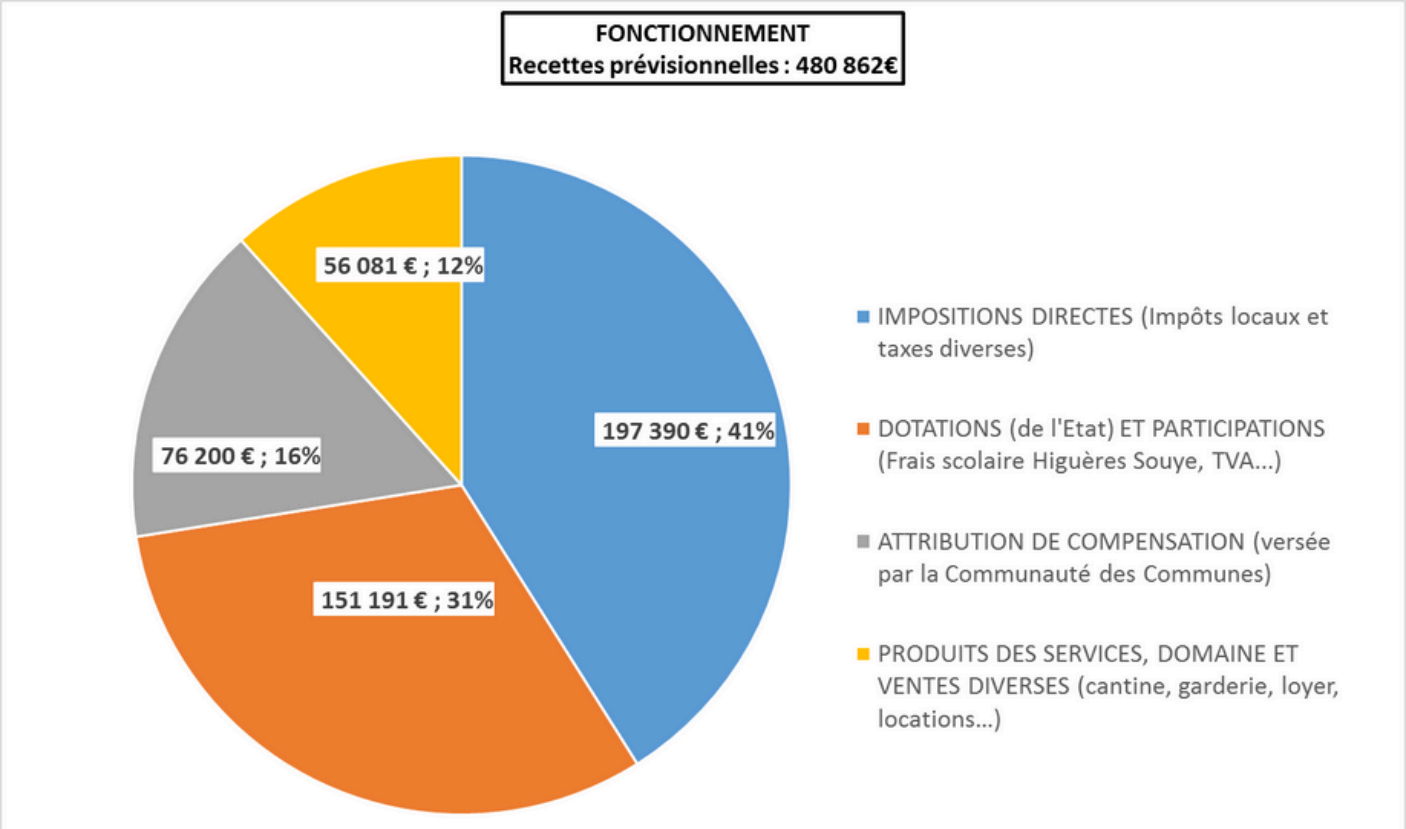

L'excédent prévisionnel de 116 640€ permet de financer les projets comptabilisés dans la section Investissement.

BUDGET PRIMITIF 2025

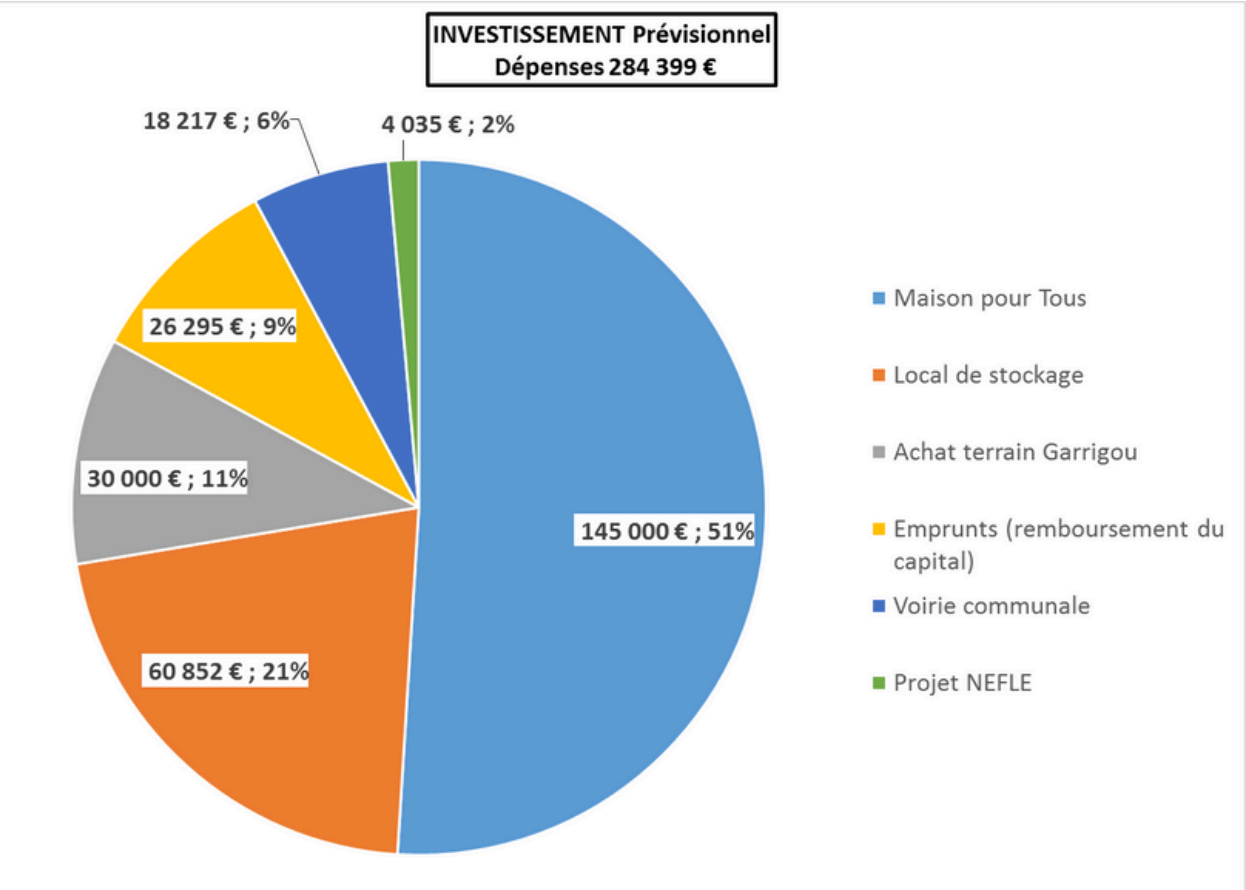

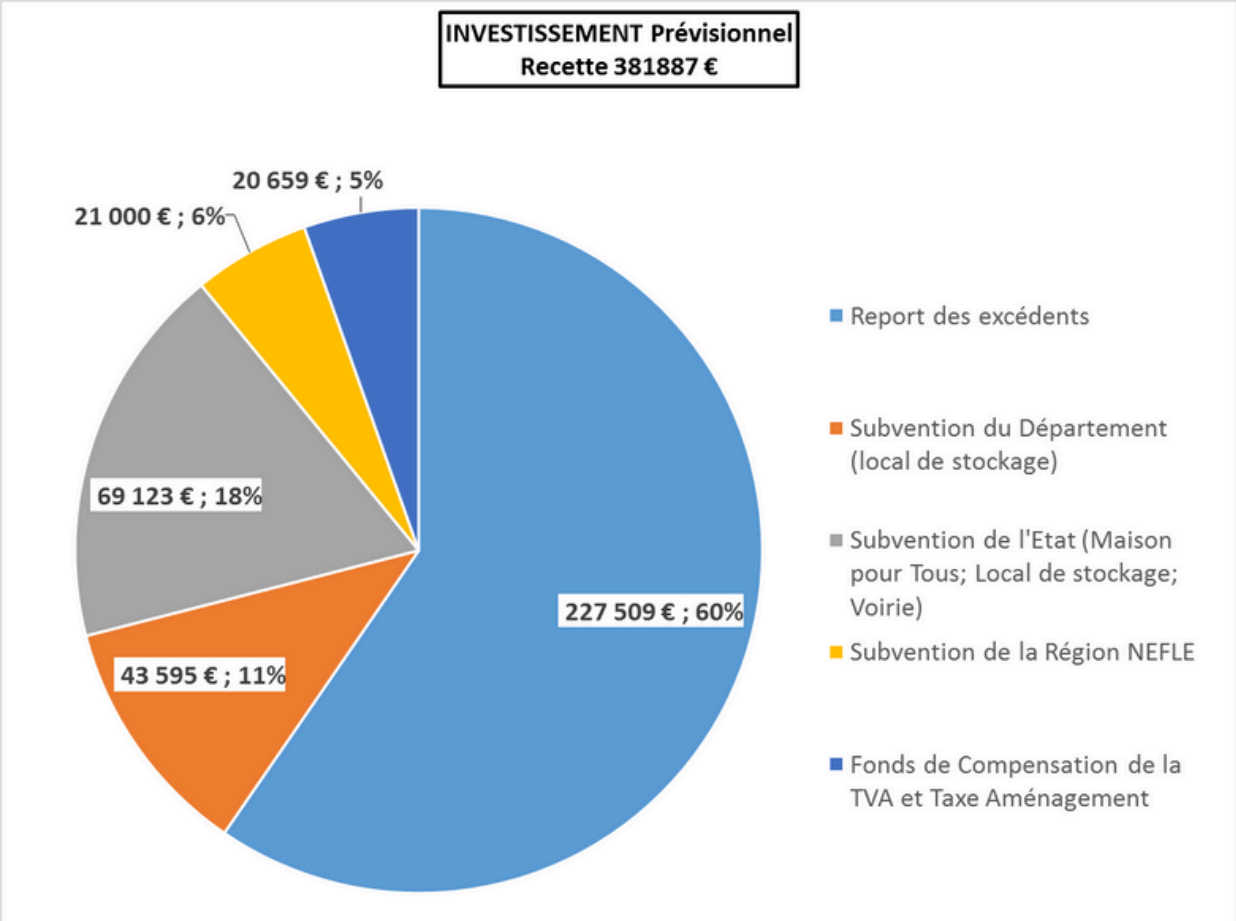

BUDGET PRIMITIF 2025

1. Taux d'imposition

Les taux d'imposition des taxes directes locales ne seront pas augmentés cette année encore. Elles sont stables depuis 2022. Les taux applicables pour l'année 2025 sont :

- Taxe Foncière non Bâti : 28,60 %
- Taxe Foncière Bâti : 20.18 %
- Taxe d'habitation : 11.71 %

2. Subventions 2025 aux associations

Associations	Subventions
Amicale des Anciens Combattants	100€
APE de l'école de SAINT-JAMMES	1 100€
Association sportive SAINT-JAMMES	2 200€
PHOTOCLUB SAINT-JAMMOIS	200€
VTT CLUB SAINT-JAMMOIS	300€
USEP PAYS DE MORLAAS	100€
CLUB des Aînés	500€
TOTAL	**4 500€**

Par ailleurs, le Comité des fêtes n'a pas déposé de demande de subvention cette année.

3.Travaux et projets 2025

- Voirie : chemin des Listres et route Doumenjou 7 216.80€
- Cheminement piétonnier route de Vic Bigorre 10 230.00€
- Agrandissement de la zone PMR à l'école 2 675.20€
- Achat frigo (Brico Dépôt) 175.52€
- Travaux mini pelle pour éclairage public 400.00€
- Achat frigo (Electro dépôt) 299.97€
- Réparation chambre froide de la Maison pour Tous 504.00€
- Réparation du tracteur 1 825.10€
- Achat débroussailleuse 249.00€
- Installation de buses 868.80€
- Achat de la parcelle B128, lieu-dit Came de CAA dite terrain Garrigou 30 000.00€
- Travaux épareuse 1 080.00€
- Entretien des espaces verts (remplacement de l'employé communal) 1975.00€
- Maison pour tous (extension cuisine et rénovation énergétique) 145000.00€

TRUCS ET ASTUCES

Pole Insertion emploi Béarn Adour
N'hésitez pas à les contacter

Un nouveau service de transport à la demande

TRUCS ET ASTUCES

TRANSPORT CULTUREL COLLECTIF

LE PARVIS VOUS TRANSPORTE !

- 3 spectacles à Samsons-Lion, Limendous et Riupeyrous
- 2 sorties collectives en bus vers Le Parvis à Ibos et vers Le Pari à Tarbes au départ de Lembeye, Morlaàs, Soumoulou ou Ger.

le parvis

Le transport culturel, qu'est-ce que c'est ?

Pour que le transport ou l'éloignement géographique ne soient pas un obstacle pour découvrir les grandes formes de spectacle à Ibos ou à Tarbes, Le Parvis organise, en partenariat avec la Communauté de communes Nord-Est Béarn, deux sorties collectives en bus.
Les usagers du transport collectif bénéficieront de tarifs préférentiels.
Selon les inscriptions, le transport culturel collectif desservira les communes de : **Lembeye, Morlaàs, Soumoulou et Ger.**

Pour bénéficier du transport culturel collectif rien de plus simple :

- Appelez la billetterie du Parvis au **05 62 90 08 55** pour réserver le transport collectif et payer votre place de spectacle au tarif préférentiel, **au plus tard 15 jours avant le spectacle**.
- Les horaires de départ et d'arrivée du bus seront communiqués après la clôture des inscriptions, quelques jours avant le spectacle.
- Retirez vos places de spectacle le jour du spectacle à la billetterie à l'arrivée du bus.

PLAINTE EN LIGNE

SIECTOM COTEAUX BEARN ADOUR

Informations sur le service déchets à l'attention des habitants

Pour demander un remplacement de bac cassé, faire une réclamation pour un bac non collecté, poser des questions sur les déchèteries etc. :

Demande par mail (préférable) à contact@siectom.fr en précisant bien la demande :

objet : (indiquez précisément l'objet de la demande ex : couvercle bac (jaune, vert, marron) cassé, ou cuve bac (jaune, vert, marron) fendu etc., ou bac volé, où caissette)
Adresse précise (N° rue code postal commune) : .....

Numéro de téléphone où on peut joindre la personne (toujours l'indiquer même si contact par mail) : .....

Ou par téléphone appel vocal au 05 24 36 87 47 ou appel vocal ou SMS au 07 60 03 70 53 avec les mêmes précisions